

Compte-rendu de la séance du 3 mars 2017



Conseillers absents : François WATIER (procuration) et Bernard KLEIN

Le compte-rendu de la séance du 27 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

I- Les élus ont décidé, à l'unanimité, d'interdire l'implantation des cirques détenant des animaux sauvages dans notre commune.

II- Compte administratif et compte de gestion 2016

Le compte administratif (dressé par la Commune) et le compte de gestion 2016 (dressé par le Trésorier) ont été approuvés et arrêtés comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	257 237,84	526 914,24	+ 269 676,40
Investissement	370 145,57	212 777,93	- 157 367,64

Soit un excédent global de clôture de 112 308,76 euros

Les dépenses d'investissement de 2016 à régler cette année s'élevant à 6 714,78 €, le résultat global sera affecté comme suit :

- .la somme de **157 367,64 €** au compte 001, déficit de la section d'investissement reporté
- .la somme de **164 082,42 €** au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé
- .la somme de **105 593,98 €** au compte 002, excédent de la section de fonctionnement reporté.

III- Préparation du budget primitif 2017 avec le Trésorier

La collation clôturant la réunion de préparation du budget primitif sera prise en charge par la commune.

IV - Projet « sécurisation de la rue de Mittelhausen »

Pour limiter la vitesse des véhicules, les élus prévoient de mettre en place une chicane à l'entrée EST (côté Mittelhausen) et créer des aires de stationnement le long de la rue. Des bordures glissières chasse-roue sont prévues pour sécuriser le trottoir dans le virage à la hauteur du numéro 9. Montant total estimé : 16 666 € TTC.

V- Projet « réfection totale de la rue de la Chapelle »

Cette rue est non seulement très dégradée dans sa partie basse, mais n'est pas aménagée dans sa partie haute. Le coût des travaux de voirie et de la mise en place d'un éclairage public plus économique est estimé à 173 468,- € TTC.

Pour ces deux projets une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sera déposée.

VI- Revalorisation de l'indemnité du maire et des adjoints

La réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), entérinée par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifie le décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique, notamment l'indice brut terminal, lequel sert de référence de calcul de l'indemnité de fonction des élus.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier, les indemnités de fonction des élus doivent être calculées en référence au nouvel indice terminal de la fonction publique, soit 1022. Cela représente une augmentation de **1,93 € brut par adjoint et 7,26 € brut pour le maire**. Cette revalorisation a été approuvée par 9 voix pour et 5 abstentions.

VII - Comptes rendus des commissions

❖ Monsieur Laurent KRIEGER a fait le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu avec Monsieur Léon Heitmann, Président du SIVOM de la Vallée du Rohrbach, traitant de différents points à régler sur la commune (travaux rue de la Chapelle, rue des Seigneurs, Dorfgraben)

Prochaine séance : Vendredi 7 avril 2017 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



Un nouveau marquage du parking de la salle des fêtes/école a été effectué afin de matérialiser la trajectoire du bus scolaire.
Le parking est accessible à tout véhicule de moins de 3,5 tonnes.



Samedi 25 mars 2017

Rendez-vous à **la mairie à 14h30** pour participer, dans une ambiance conviviale, à la manifestation citoyenne de plantation d'arbres et de haies, initiée et organisée par le Conseil Communautaire des Jeunes du Kochersberg-Ackerland.

En fonction de la météo, pensez aux bottes !



Samedi 29 avril 2017,

Plus de 200 motards d'**Une Rose, un Espoir** se rassembleront à la salle des fêtes avant de sillonner les communes des Communautés de Communes du Kochersberg-Ackerland et du Pays de la Zorn pour récolter des dons qui seront reversés à la Ligue contre le Cancer.

Pour une bonne organisation, la **rue de la Forêt** sera **interdite** à la circulation de **7h à 9h30**, et le **stationnement** sur cette voie ainsi que sur le parking de la salle des fêtes sera **interdit** à tout véhicule hors manifestant.



Samedi 20 mai 2017 et dimanche 21 mai 2017,

L'amicale des sapeurs-pompiers de Gougenheim organise, à la caserne, sa Fête d'été.
Pour une bonne organisation, la rue **Mercière** (du n°2 au n°4) sera **bloquée** du **Vendredi 19 mai 2017 13h00** au **lundi 22 mai 2017 13h00**.

La **fibres optique** arrive dans notre village !

Pour plus d'information, allez sur notre site Internet : www.gougenheim.fr



Pour être informé de l'avancée des travaux et recevoir gratuitement une lettre d'information périodique, il suffira de télécharger le coupon et de le déposer à la mairie